



Paris, le 18 août 2026.

Yvette Roudy nous a quittées

C'est avec une immense tristesse que nous apprenons le décès de notre Sœur, Yvette Roudy (10 avril 1929 – 18 août 2026).

Militante du Mouvement Démocratique Féminin (MDF), députée socialiste européenne (1979-1981), elle présida la première Commission des droits des femmes du Parlement européen.

Le 21 mai 1981, nommée par le Premier ministre, Pierre Mauroy, elle devenait la première ministre des droits des femmes. On disait alors « le » ministre et les droits de « la » femme, tant l'essentialisation des femmes et leur invisibilité dans la sphère publique était alors ancrée dans les esprits.

En tant que ministre, Yvette s'employa sans relâche à faire évoluer les lois et les mentalités, en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, dans la perspective féministe universaliste qui aura toujours guidé son engagement.

- Dès son arrivée au gouvernement, campagne de soutien à la loi sur la contraception et, en 1982, loi sur le remboursement de l'IVG permettant à toutes les femmes l'exercice effectif de ce droit,
- Loi sur « l'égalité des femmes et des hommes qui travaillent en entreprise » en 1983,
- Officialisation du 8 mars comme « Journée internationale des droits des femmes »,
- Circulaire sur la féminisation des noms de métiers, grades et fonctions en 1986, désormais respectée dans l'ensemble de la société et des institutions,
- Elle fut la première à tenter de mettre en place, en 1983, une grande loi cadre anti sexiste, dénonçant notamment l'exploitation marchande du corps des femmes, mais elle se heurta à une opposition virulente des publicitaires. Cette revendication est toujours d'actualité aujourd'hui.

En tant que femmes, en tant que Franc-maçonnnes de la Grande Loge Féminine de France, à laquelle Yvette Roudy revendiqua toujours fièrement son appartenance, nous lui devons tant. Elle fut notamment membre de la Loge Pyrrha et fondatrice des loges Phenixia, Delphes et Louise Michel.

À la femme politique féministe, notre admiration et reconnaissance

À la T.:C.:S.: Yvette, notre tristesse sororelle.

À son neveu et à ses proches, nos plus sincères condoléances.